

FOOTBALL

LES SANCTIONS DANS L'AFFAIRE DU BOYCOTT DE LA CÉRÉMONIE
PROTOCOLAIRE PAR LE MCA TOMBENT

Affaire classée ou... à suivre ?

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel a fini par livrer son verdict concernant le truculent dossier MCA, équipe dont les dirigeants et joueurs ont boycotté, mercredi dernier, la cérémonie de remise des médailles aux finalistes de la Coupe d'Algérie.

Les sanctions infligées par la «commission Haddadj» à Ghib (coordinateur de la section), Menad (entraîneur), Babouche et Chaouchi (joueurs) n'ont pas été sans surprendre l'opinion sportive, et les personnes sanctionnées en particulier. Non pas en raison de la lourdeur de la sentence, mais surtout par l'arsenal juridique invoqué pour enfoncer des boucs émissaires.

En définitive, les instigateurs de cet outrage à la République ne pouvaient espérer l'indulgence des membres de la commission de discipline et de leur hiérarchie. Omar Ghib particulièrement. «Interdit à vie d'exercer toute activité en relation avec le football, avec proposition de radiation du mouvement sportif national», le fantasque dirigeant du Mouloudia d'Alger apparu sur la scène publique il y a à peine cinq saisons, paie ses errements extra sportifs. Car, sur le terrain et en dehors du rectangle vert, Omar Ghib a été soigneusement protégé,

malgré ses actes insolents et ses déclarations qui n'ont épargné ni le patron de la FAF, ni ses pairs des clubs de football, ni les arbitres, encore moins les arbitres dont certains avaient émis le vœu de ne pas le rencontrer lors d'une partie de football disputée par les Vert et Rouge. Ghib a été radié d'un milieu qu'il n'aurait jamais dû côtoyer par la grâce des compromis des décideurs du football et des autres secteurs de l'activité publique en Algérie.

Pour l'entraîneur Djamel Menad, une suspension de deux ans, avec une année de sursis, est une sanction disproportionnée. Menad est plutôt connu pour ses déclarations chaudes souvent incontrôlées, jamais pour ses attitudes inconvenantes, contrairement à son coach, le gardien

Faouzi Chaouchi est un récidiviste. Depuis qu'il a connu les «délices» des grands clubs du pays (JSK, ESS et MCA) et ceux de la sélection nationale, l'enfant de Bordj Ménaïel a confondu le métier de footballeur



Photo : NexwPress

professionnel avec les parties de football dans la rue.

Deux années de suspension peuvent paraître, à chaud, comme une sanction inconsidérée. Les griefs retenus à l'encontre de Chaouchi sont l'outrage, les propos injurieux et diffamatoires. Une «conduite» que Chaouchi n'a de cesse de commettre depuis qu'il a foulé la scène publique. Ecarté de la sélection pour ses manquements à la vie du groupe et le coup de tête porté à l'arbitre béninois Koffi Codjia, le gardien du Mouloudia d'Alger a souvent échappé aux châtiements réservés à ce type

de dépassements nocifs et nuisibles.

Son cas est semblable à celui du coordinateur de la section, Omar Ghib. Les deux personnages ont été souvent protégés par les responsables de la FAF et de la LFP. Ils sont, par ailleurs, couverts par une médiatisation «hors normes» qui a fait d'eux des victimes, voire des héros, alors qu'en fait, ce sont des coupables.

Le seul à pouvoir vraiment postuler à l'indulgence des exécuteurs de la CD de la FAF est le capitaine Réda Babouche, abusivement suspendu pour une saison. Au terme d'une carrière sans histoires, l'enfant de Skikda écope d'une suspension injustifiée, lourde en tout point de vue. Au pire, Babouche devait écopé de quatre matches de suspension. La CD a considéré que le capitaine a outragé les officiels et a été loin dans les contestations envers l'arbitre de la rencontre, Djamel Haïmoudi. Dans cette «correction» infligée aux Mouloudéens, il est bon de signaler l'impunité réservée à Hocine Amrouche dit Kamel qui, outre le fait qu'il a retardé son passage pour audition devant la commission de discipline, est bel et bien le premier responsable du club algérois. Il est par conséquent, autrement plus impliqué dans la conduite outrageuse des joueurs et des membres du staff de l'équipe le jour de la finale. Dédouané de cette responsabilité, Amrouche a écopé d'une amende insignifiante pour avoir simplement dérogé à l'obligation de réserve... Hier, sous le choc, des responsables du club algérois ont refusé de commenter les sanctions de la LFP non sans annoncer que les recours seront introduits pour, dit-on, «au moins alléger les sanctions de l'entraîneur et des deux joueurs».

M. B.

ASO CHLEF

La dernière
saison de Zaoui ?

L'ancien défenseur international Samir Zaoui a indiqué qu'il ne comptait pas raccrocher les crampons à l'issue de l'exercice en cours, et qu'il devrait quitter son club, l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne), en fin de saison pour rejoindre «probablement» une équipe de Ligue 2.

«Je n'ai pas l'intention de prendre ma retraite, car je me sens encore capable de jouer pour une autre année. Mais je doute fort de rester à l'ASO», a déclaré, à l'APS, l'arrière-central de la formation chélifienne.

Zaoui, qui bouclera ses 37 ans en juin prochain, a été pressenti par la presse spécialisée pour prendre sa retraite à l'issue de l'exercice en cours, dont le tomber de rideau est prévu pour le 21 mai courant. La même source a évoqué l'éventualité de confier à Zaoui le poste de manager général de l'ASO, citant la direction du club. «Certes, mes dirigeants m'ont exprimé leur désir de me nommer au poste de manager général de l'équipe, mais cette proposition ne m'emballer pas, parce que l'ASO ne dispose pas de moyens nécessaires pour mener cette mission d'une manière professionnelle. Moi, je ne veux pas faire de la figuration», a encore expliqué le joueur. Il a révélé, en outre, avoir reçu deux propositions de clubs de Ligue 2 ayant l'ambition d'accéder dès la saison prochaine, et qu'il comptait opter pour l'un d'entre eux. «Cette saison devrait être la dernière pour moi à l'ASO. J'ai l'intention de changer d'air dès l'intersaison. J'aurais souhaité terminer ma carrière à Chlef, mais beaucoup de choses ont changé cette saison par rapport aux précédentes, me poussant à quitter le club», a précisé Zaoui. L'ASO, championne d'Algérie lors de la saison 2010-2011, a réalisé, lors de l'actuel exercice, son plus mauvais parcours depuis plusieurs années, occupant la zone rouge pendant plusieurs journées. Il a réussi néanmoins à remonter la pente en augmentant ses chances de maintien à trois journées de la clôture du championnat.

CR TÉMOUCHENT

Un petit tour, et c'est
le retour à la DNA

La présente saison a été caractérisée pour la formation du CRT, par un parcours des plus catastrophiques de l'histoire du club, un bilan décevant avec 25 défaites dont 10 à domicile, 3 matches nuls et seulement 2 victoires contre l'OM et le MSPB. Mais le fait le plus saillant est le forfait enregistré contre le MC Saïda lors de la première journée de la phase retour, un forfait qui a engendré de lourdes conséquences pour le club avec la défalcation de trois points et l'amende de 100 millions de centimes.

D'ailleurs, un grand ouf de soulagement a été poussé par les dirigeants, le staff technique et les supporters des Rouge et Blanc après la fin de ce challenge 2012/2013 où à chaque week-end, on craignait que les joueurs du CRT réédite le coup du forfait du match du MCS tant ils n'ont pas été régularisés pour les six derniers mois. L'opinion sportive croyait fermement que les joueurs allaient refaire le même coup du Mouloudia de Saïda, en boycottant un ou plusieurs matches de la phase retour pour protester contre le non-paiement de leurs dus.

Heureusement, la raison l'a emporté et les coéquipiers de Rouissi ont fait preuve de patience et n'ont pas voulu prendre leurs dirigeants au dépourvu une seconde fois. Pour enregistrer un nouveau boycott signifierait tout bonnement la relégation pure et simple de deux ou trois divisions inférieures. A présent que la boucle est bouclée et que le club témouchentois est désormais en division amateur, il faut dès à présent penser à l'avenir pour préparer la prochaine saison sur des bases solides en vue de permettre au club des Rouge et Blanc de revenir aussitôt que possible à la Ligue 2. Il faut que les vrais dirigeants qui portent le club dans leurs cœurs, les supporters et les anciens dirigeants se mobilisent pour conjuguer leurs efforts en vue de redonner au club une assise solide et une gestion académique pour ne plus revivre le scénario de la présente saison. Il faut prendre exemple sur les deux nouveaux promus, le RCA et CRBAF, qui ont réussi deux accessions successives avec les mêmes hommes et le même staff technique. Le club témouchentois qui représente une école de football, n'a rien à envier à ces deux clubs-là, seulement, il lui faut des hommes dignes qui sachent mettre la main à la poche pour investir dans la gestion du club et non pas se faire de l'argent sur le dos du club.

S. B.

Le communiqué de la LFP

La commission de discipline, réunie les 6 et 7 mai au siège de la Ligue de football professionnel, a examiné l'affaire du match de la finale de la Coupe d'Algérie 2013, disputée le 1^{er} mai au stade du 5-Juillet, et a rendu publiques, hier mercredi, ses décisions relatives au boycott de la cérémonie de remise de médailles.

* Après étude des différents rapports versés au dossier et visionnage des différents enregistrements vidéo de la rencontre.

* Après audition des officiels (arbitres et commissaire).

* Après audition des dirigeants et joueurs du MC Alger concernés dans cette affaire.

* Compte tenu de la gravité des faits et du caractère inédit des infractions commises par les dirigeants et joueurs du MC Alger qui ont boycotté la cérémonie de remise des médailles.

* Compte tenu du comportement inacceptable et antisportif de certains dirigeants et de certains joueurs en flagrante violation des règles de l'éthique sportive et du fair-play, ainsi que des règlements

constituant des outrages aux officiels, officiels de match ainsi qu'aux instances sportives Dans ses délibérations, la commission de discipline a tenu compte du bon comportement des supporters du MC Alger qui ont respecté les règles du fair-play préservant ainsi les intérêts du club. Après délibération, la commission de discipline a décidé en application des codes disciplinaires de la FAF et de la FIFA d'infliger les sanctions suivantes :

1. Ghib Omar (dirigeant)

Sanction : interdiction à vie d'exercer toute activité ou toute fonction en relation avec le football pour outrage aux officiels et aux instances sportives avec faits aggravants à compter du 8 mai 2013 et une amende de deux cent mille dinars (200 000 DA), avec proposition de radiation du mouvement sportif national.

2. Menad Djamel (entraîneur)

Sanction : deux ans de suspension dont un an avec sursis de toute activité dans le football pour outrage et atteinte à l'honneur envers officiels de match et incitation des

joueurs à l'indiscipline à compter du 8 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100 000 DA).

3. Babouche Réda (joueur)

Sanction : un an de suspension ferme pour outrage envers officiels, contestation de décision et manquement à ses responsabilités de capitaine d'équipe, à compter du 8 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100 000 DA).

4. Chaouchi Fawzi (joueur)

Sanction : deux ans de suspension ferme pour outrage, atteinte à l'honneur et propos diffamatoires envers officiels de match et instances sportives à compter du 8 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100 000 DA).

5. Amrouche Hocine (président du conseil d'administration)

Sanction : une amende de deux cent mille dinars (200 000 DA) pour violation de l'obligation de réserve.

Par ailleurs :
- le club MC Alger sera privé de l'indemnité octroyée par la FAF aux finalistes de la Coupe d'Algérie.